

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **LA COURNEUVE (93)**
2 rue Villot et 8 rue Edgar Quinet

Cadastrés section U n°34, lieudit « 2 rue Villot », consistant en :

LOT NUMÉRO SEIZE (16) : **UN APPARTEMENT** d'une superficie de **38,91 M²**, au quatrième étage à gauche sur le palier, suivant PV de description dressé le 29 mars 2019 par Maître ALLENO, Huissier de Justice associé à MONTREUIL SOUS BOIS, les lieux comprennent : entrée, couloir, salle d'eau, WC, cuisine, chambre, salon.

Et les 73/1.000èmes des PCG.

Suivant même PV, ce logement est inoccupé.

LOT NUMÉRO VINGT SIX (26) : **UNE CAVE** portant le numéro 26 du plan.

Et le 1/1.000ème des PCG.

MISE À PRIX : 15.000 €
(QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carency (93) BOBIGNY, TEL. 01.48.30.11.11, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (RG : 19/03952)

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter, le **jeudi 21 novembre 2019 à 14h00**